



BUDGET PRIMITIF 2024

Partie 1 : Présentation générale

Partie 2 : Section de fonctionnement

Partie 3 : Section d'investissement



Partie 1 :

Présentation générale du budget primitif 2024

Les orientations budgétaires 2024

- Un **budget d'investissement ambitieux** de plus de 20 millions d'euros

- Une **priorité donnée au secteur de l'éducation ...**

- Réhabilitation thermique de l'école Braque : 2,2M€
- Extension de l'école Glay : 1,8M€
- Nouvelle école du centre-ville : 5M€

... et **à l'amélioration du cadre de vie des Ignymontains** avec des enveloppes importantes allouées :

- Aux travaux de voirie : 5,8M€
- Aux espaces verts : 2,6M€
- A la création du musée de Montigny : 1,1M€

- La volonté de **préserver le pouvoir d'achat des Ignymontains** en n'augmentant pas les impôts locaux

- Le **maintien de l'enveloppe consacrée aux subventions pour les associations**

Présentation du budget 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	7,6M€	Recettes fiscales	19,1M€
Charges Financières	0,4M€	Dotations de l'Etat	7,3M€
Charges de personnel	17,8M€	Résultat Reporté	5,5M€
Autres charges de gestion courante	2M€	Autres recettes	3M€
Amortissements	1,4M€		
Ressources propres de la ville (excédent de recettes de fonctionnement)	5,7M€		
TOTAL DES DEPENSES	34,9M€	TOTAL DES RECETTES	34,9M€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement : <i>travaux, constructions, mobiliers, logiciels, acquisitions immobilières</i>	28,2M€	Ressources propres de la ville qui financeront les investissement	5,7M€
		Subventions	8,6M€
Remboursement de la dette	2,2M€	FCVTA et autres taxes	1,5M€
Résultat reporté	0,8M€	Amortissements	1,4M€
		Emprunt d'équilibre	14M€
TOTAL DES DEPENSES	31,2M€	TOTAL DES RECETTES	31,2M€



Partie 1 :

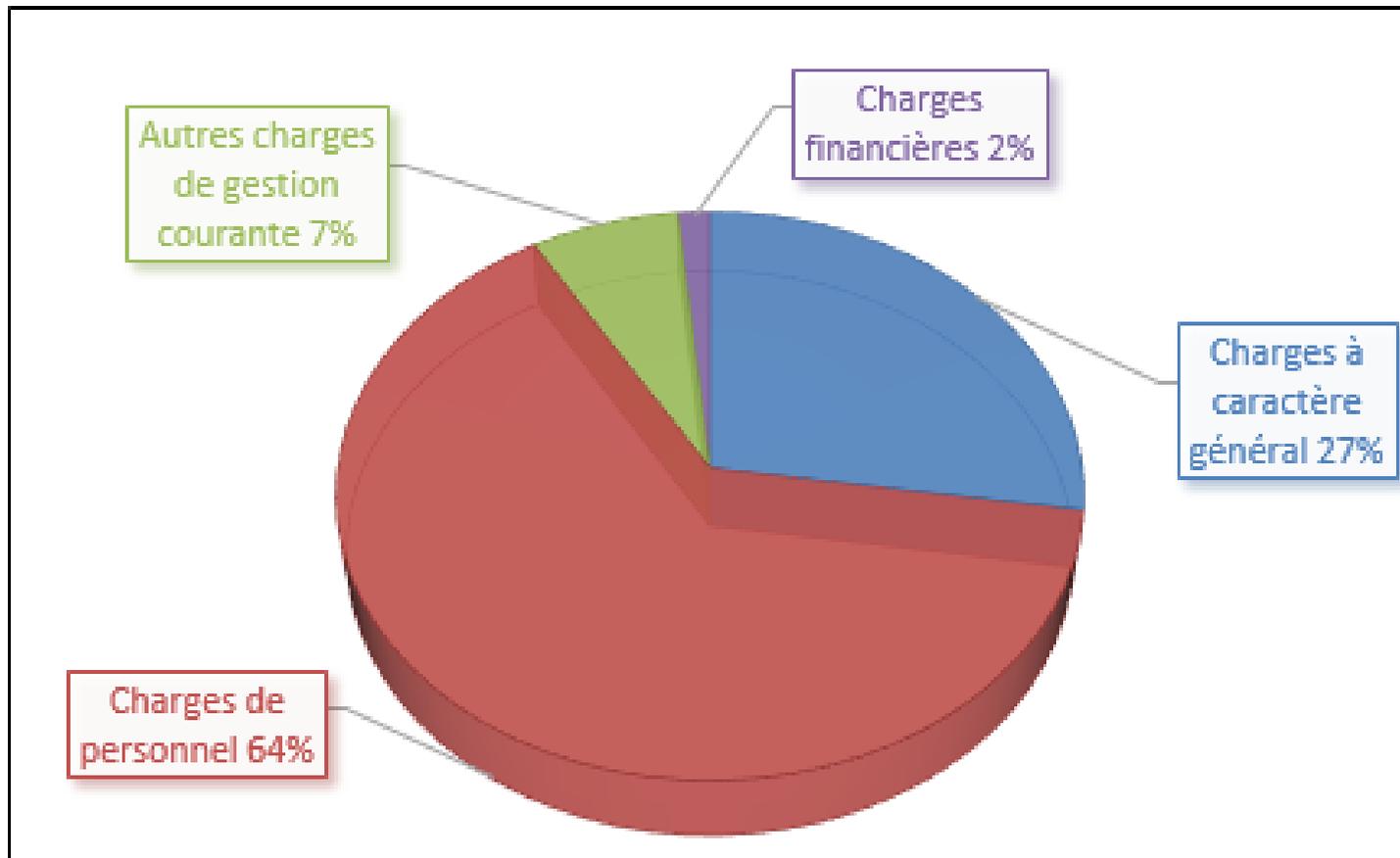
Présentation de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2023	BP2024	EVOLUTION (€)
011- Charges à caractère général	7 325 508,59 €	7 596 401 €	270 892,76 €
012- Charges de personnel	16 201 253,00 €	17 803 568 €	1 602 314,75 €
014- Atténuations de produits	1 100,00 €	1 100 €	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	1 928 058,99 €	1 960 635 €	32 575,73 €
66- Charges financières	404 000,00 €	427 000 €	23 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	20 000,00 €	20 000 €	0,00 €
68- Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00 €	10 000 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25 889 920,58 €	27 818 703,82 €	1 928 783,24 €
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 080 000,00 €</i>	<i>1 400 000,00 €</i>	<i>320 000,00 €</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>3 574 264,61 €</i>	<i>5 723 429,65 €</i>	<i>2 149 165,04 €</i>

L'année 2024 sera marquée par un niveau d'inflation important sur le premier semestre ; l'Etat pourrait procéder à une revalorisation des grilles indiciaires et du point d'indice pour maintenir le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique. **La municipalité a donc fait le choix de prendre en compte, dans son budget, cette possibilité.**

Répartition des dépenses de fonctionnement



Les charges de personnel représentent 64% des dépenses de fonctionnement ; ce chiffre s'explique par le fait que la commune a fait le choix de ne pas externaliser certaines prestations de service public contrairement à d'autres communes.

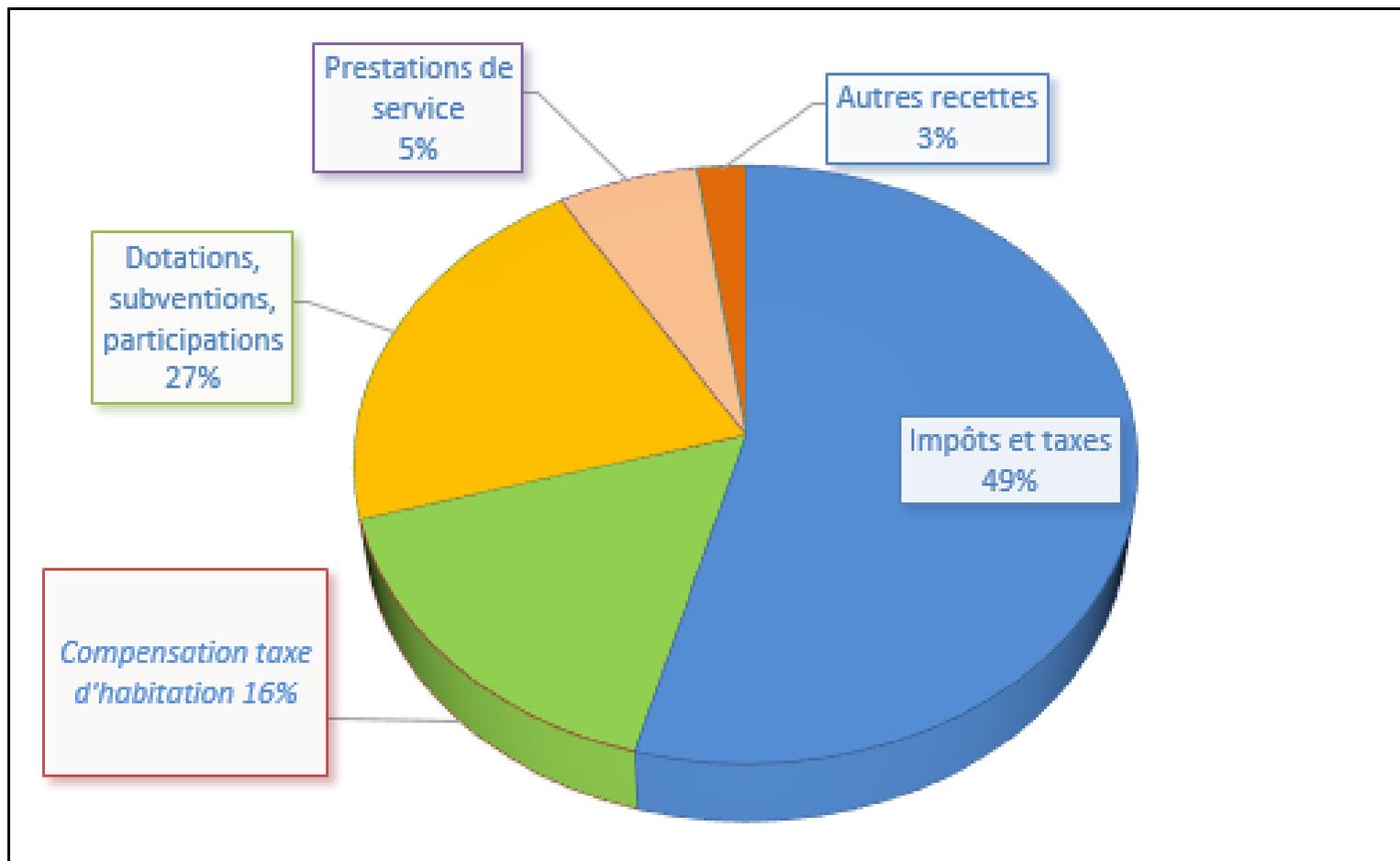
Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2023	BP2024	EVOLUTION (€)
013- Atténuations de charges	345 879,00 €	374 511,00 €	28 632,00 €
70- Prestations de service	1 420 746,00 €	2 246 061,00 €	825 315,00 €
73- Impôts et taxes	17 492 093,00 €	19 042 490,00 €	1 550 397,00 €
74- Dotations, subventions, participations	7 412 577,83 €	7 340 939,00 €	-71 638,83 €
75- Autres produits de gestion courante	390 500,00 €	401 700,00 €	11 200,00 €
76- Produits financiers			
77- Produits exceptionnels			
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 061 795,83 €	29 405 701,00 €	2 343 905,17 €
Opérations d'ordre	7 953,00 €	0,00 €	-7 953,00 €
Résultat reporté	3 474 436,36 €	5 536 432,47 €	2 061 996,11 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement sont en hausses avec :

- les recettes fiscales des taxes foncières (+800K€) grâce aux bases qui augmenteront en fonction de l'inflation 2023 ;
- les prestations de service dont le réalisé 2023 a été supérieur au BP2023 ; cela s'explique par une augmentation des fréquentations ainsi qu'une revalorisation des tarifs en fonction de l'inflation.

Répartition des recettes de fonctionnement



La fiscalité et les dotations versées par l'État représentent 92% des recettes réelles de fonctionnement de la commune

Les principales recettes de fonctionnement

	Réalisé 2023	BP2024
Taxes foncières	12 741 378 €	13 350 000 €
<i>évolution</i>		5%
FSRIF (Dotation région Ile-de-France)	2 047 444 €	2 100 000 €
<i>évolution</i>		3%
Dotation forfaitaire (DGF)	2 875 820 €	2 805 330 €
<i>évolution</i>		-2%
Dotation Solidarité Urbaine (DSU)	2 856 805 €	2 791 429 €
<i>évolution</i>		-2%

Les taxes foncières et le fonds de solidarité Ile-de-France augmenteront.

Les dotations versées par l'État vont vraisemblablement rester stables néanmoins nous sommes restés prudents sur leur évaluation en nous laissant une marge de sécurité. Au moment de l'élaboration du budget, la cour des comptes avait préconisé à l'État de réaliser des économies d'échelle afin de réduire les déficits publics. À ce jour aucune mesure de l'État allant dans ce sens n'a été annoncée.

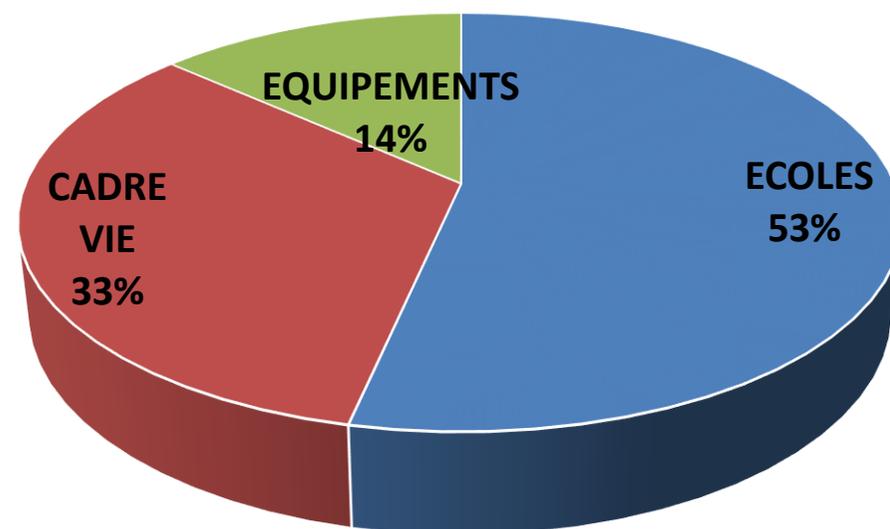


Partie 2 :

Présentation de la section d'investissement

Les investissements importants en 2024

OPERATIONS	BP 2024
ECOLES	10 178 717 €
Nouvelle école du centre-ville	5 000 000 €
Travaux d'accessibilité dans les écoles (ADAP)	871 091 €
Végétalisation des cours d'école	250 680 €
Réhabilitation thermique de l'école Braque	2 218 201 €
Extension école Emile Glay	1 838 745 €
CADRE VIE	6 320 867 €
<i>Voirie</i>	4 418 388 €
Aménagement du quartier Lalanne	2 717 064 €
Réfection rue de la République	600 000 €
Requalification rue Général De Gaulle	500 000 €
Opération village	601 324 €
<i>Espaces verts</i>	1 902 479 €
Aménagement bois des feuillantines	455 833 €
Végétalisation place Picasso	200 000 €
Plantation d'arbres	283 197 €
Aménagement des espaces verts	963 449 €
EQUIPEMENTS	2 561 312 €
Musée Mémoire à Montigny	1 115 216 €
Ferme pédagogique	1 446 096 €



Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2023	BP2024	EVOLUTION (€)
20- Immobilisations incorporelles	162 176,00 €	2 976 913,36 €	2 814 737 €
204- Subventions d'équipements versées	40 000,00 €	40 000,00 €	0 €
21- Immobilisations corporelles	12 824 844,99 €	25 262 257,89 €	12 437 413 €
23- Immobilisations en cours			0 €
16- Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00 €	2 200 000,00 €	450 000 €
10- Dotations, fonds divers			0 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 777 020,99 €	30 479 171,25 €	15 702 150 €
Opérations d'ordre	7 953 €		-7 953 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 784 973,99 €	30 479 171,25 €	15 694 197 €

La municipalité souhaite poursuivre et accentuer sa politique d'investissement auprès des administrés afin **d'améliorer leur cadre de vie et de leur offrir un meilleur accès aux services publics**. Cette volonté se traduit budgétairement par la hausse des immobilisations corporelles. La construction de la nouvelle école du centre-ville y contribue fortement.

Pour l'évolution des immobilisations incorporelles en hausse, cela s'explique par les nouvelles dispositions comptables à appliquer en 2024 sur les frais d'étude concernant les travaux. Ces derniers étaient auparavant comptabilisés sur le chapitre 21.

Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2023	BP 2024	EVOLUTION (€)
10- Dotations, fonds divers et réserves	1 220 737 €	1 500 006 €	279 269 €
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés			0 €
13- Subventions d'investissement	1 700 000 €	8 639 949 €	6 939 949 €
16- Emprunts	5 508 932 €	14 000 000 €	8 491 068 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 429 669,09 €	24 139 954,87 €	15 710 286 €
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>2 715 925 €</i>	<i>1 400 000 €</i>	<i>-1 315 925 €</i>
<i>Résultat reporté</i>			0 €
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>3 574 264,61 €</i>	<i>5 723 429,65 €</i>	<i>2 149 165 €</i>

En 2023 la commune a réalisé plus de 6M€ de dépenses d'investissement qui ont été financées à moitié par des subventions. En 2024 les dépenses d'investissement augmenteront sensiblement.

Un tiers de ces dépenses seront financés par les subventions ; ces dernières années leur niveau a fortement augmenté et la tendance pour 2024 se poursuivra. Cela s'explique par le fait que les projets mis en place par la commune sont reconnus comme pertinents par les financeurs tels que l'État, la région, le département et les différents organismes d'accompagnement.

Un emprunt est également prévu pour accompagner le financement de la nouvelle école du centre-ville.

Le principe d'équilibre budgétaire

Le budget des communes est soumis au principe d'équilibre que lui impose l'État. Autrement dit cela signifie que les ressources propres d'une ville doivent être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes.

Le budget primitif 2024 respecte parfaitement ce principe : les ressources propres internes de la ville sont de 7,1M€ et le remboursement prévu du capital de la dette s'élèvent à 2,2M€. Si on ajoute les ressources propres externes comme le FCTVA par exemple, l'excédent de ressources est encore plus significatif.

REMBOURSEMENT DE LA DETTE (capital + intérêts)	2 200 000 €
RESSOURCES PROPRES INTERNES	7 123 430 €
<i>Amortissements - recettes d'investissement</i>	<i>1 400 000 €</i>
<i>Excédent de recettes de fonctionnement</i>	<i>5 723 430 €</i>